

**EDITO****OBJECTIF : 10 000 MEDECINS  
EVALUES FIN 2005 ?**

Les URML et l'ANAES ont annoncé l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) de 10 000 médecins (10% des libéraux) pour la fin 2005<sup>1</sup>. Pourtant, un colloque réuni au stade de France le 24 septembre 2003<sup>2</sup> faisait un état des lieux prudent de l'expérience en cours dans 4 régions. A ce jour, 230 médecins « évaluateurs » ont été formés et habilités par l'ANAES. Un peu moins de 600 médecins ont terminé une évaluation, individuelle ou collective. « L'objectif 10 000 » paraît bien utopique à moins de 2 ans de l'échéance. La question porte d'ailleurs plutôt sur les enjeux réels de l'EPP au delà même des problèmes de faisabilité.

*Le premier enjeu est celui de la formation de nombreux médecins habilités. C'est sans doute possible dans le cadre institutionnel et budgétaire de l'ANAES. Le second est celui du coût concret d'une telle procédure : les URML ont annoncé un chiffre de 7 millions d'euros, débordant largement les possibilités des Unions. Qui va payer et pourquoi ?*

**« Les premiers médecins évalués en redemandent ».** A. Coulomb, Directeur de l'ANAES, s'en réjouit<sup>1</sup>, convaincu que la démarche permettra de lutter contre la non-qualité. C'est l'un des axes de réflexion majeurs de l'Unaformec depuis sa création. Nos associations et fédérations ont largement été pionnières d'une formation adaptée aux besoins et à l'expérience de professionnels en exercice. La réflexion sur l'évaluation - des formations et des pratiques - a été à l'origine de toutes les démarches d'évaluation médicale de l'ANDEM. La formation ne peut se concevoir aujourd'hui que comme un véritable développement professionnel, appuyé sur une analyse des « vraies » pratiques, confrontées sans cesse aux données actualisées de la science médicale. Que l'EPP prévue dans le décret soit bien acceptée par la profession est le reflet de ce travail de fond mené depuis presque 30 ans... Comme le Directeur de l'ANAES, nous ne pouvons que nous en réjouir.

**La qualité à quel prix ?** L'argument développé est que l'argent n'est pas le problème : l'investissement dans l'EPP générerait des économies considérables des coûts de santé, qu'il serait avisé d'investir en amont... Le débat n'est pas nouveau. Pourtant rien ne confirme jusqu'à maintenant l'équation médecin « bien formé » = médecin « moins cher ». Pourquoi en serait-il autrement d'un médecin « bien évalué » ? Ne confondons pas les enjeux : la démarche qualité est nécessaire dans le domaine de la santé comme ailleurs. Quel est l'objectif : la qualité des soins, ou la maîtrise des dépenses de santé ? L'enjeu est-il celui d'une santé moins chère, ou celui de soins qualitativement meilleurs ? Tout glissement sémantique laissant penser que la santé n'est chère que parce qu'elle est « malade » de la non-qualité des professionnels est potentiellement dangereux pour ceux qui, comme nous, sont attachés à la qualité de leur travail.

**Il existe, comme de nombreux groupes professionnels l'ont montré lors du colloque de septembre, des voies d'évaluation « hors décret » infiniment moins onéreuses. Pourquoi ne pas les tester ?**

JP VALLEE

<sup>1</sup>Dupuis C. L'objectif 10 000 paraît démesuré. Quotidien du Médecin 2004 ; 7521 : 2.

<sup>2</sup>Vallée JP. Evaluation des pratiques professionnelles. Journal faxé Unaformec 2003 ; 249.

**La sem@ine de l'Unaformec****[www.unaformec.org](http://www.unaformec.org)**

La FMC au fil de l'actualité



251 rue de Paris  
93556  
Montreuil Cedex  
Tél 01 43 63 80 00

Prochain numéro : *Mystérieuse fibromyalgie...*